

## La nouvelle image du campus



© Gérard Ringenoir

Le chantier, fin septembre. L'ossature s'élèvera bientôt au dessus des palissades.

### centre-ville

## Gros œuvre sur Les Champs

Le chantier du centre commercial « Les Champs » a connu des aléas cet été. Spie Batignolles Immobilier / ING Real Estate Development annonce désormais une ouverture pour la rentrée 2009. Le parking a pris forme. La phase de gros œuvre se poursuit en cette fin d'année 2008. Désormais c'est l'ossature du centre commercial qui va s'élever au dessus des palissades.

Un nouveau numéro du « Carnet de Ville » consacré aux Champs dévoile le projet de parking conçu par Q Park, qui a soigné tout particulièrement le design et le fonctionnement du futur parc de stationnement (circulation, signalétique, accès piétons...),

mais aussi la sécurité et les services. Des éléments sur les aménagements extérieurs et l'allure des façades ainsi qu'une galerie de photos complètent cette lettre de chantier disponible en mairie.



### sécurité

**Chiens dangereux.** Les déclarations de chiens dangereux s'effectuent à la police municipale. Pour faciliter l'information des usagers, cette dernière a mis en ligne un certain nombre d'informations sur le site internet de la Ville. Elle y détaille les races faisant partie des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégories. Et rappelle une règle élémentaire : quelle que soit sa catégorie, un animal doit obligatoirement être déclaré à la mairie de son lieu de résidence. A Saint-Brieuc, cette démarche s'effectue auprès de la Police municipale.

• **Police municipale, 5 rue de la Gare, 02 96 62 53 00; [www.saint-brieuc.fr](http://www.saint-brieuc.fr)**



© Geneviève Leprohon

Le nouvel édifice à l'architecture soignée assure une jonction réussie avec les bâtiments plus anciens du campus Mazier.

### université

Dans les jours qui viennent, les étudiants de Rennes 1 et Rennes 2 intégreront le nouveau bâtiment du campus, qui accompagne la création de formations nouvelles\*. Cette opération est l'occasion de moderniser Mazier et de mieux visualiser l'Université dans la ville.

Sous le bâtiment, une large allée piétonne, « la colonne vertébrale », conduit à l'accueil administratif et signale l'entrée du campus. La nouvelle construction fait également la jonction avec les anciens bâtiments. L'accessibilité pour les personnes handicapées s'en trouve améliorée grâce à l'ascenseur.

Les 8 salles de cours et l'amphithéâtre d'une centaine de places sont construits en partie sur pilotis. L'amphithéâtre permettra à l'Université d'élargir son public notamment en soirée. Son matériel son et vidéo favorise la mise en ligne des conférences sur internet.

Béton peint de blanc et lasure « Pierre de lune », verre, bois... L'architecte a su marier les matériaux et les couleurs. L'édifice donne une allure de 21<sup>e</sup> siècle à un campus aménagé il y a 21 ans dans une ancienne école primaire. Un nouveau

parking permettra de réorganiser le stationnement et d'aménager un parvis piéton marquant l'entrée du site avenue Mazier, des travaux prévus fin 2008. L'agrandissement de la cafétéria est programmée en 2009.

La construction des nouveaux locaux est assurée, pour le compte de l'État, par le SGPU (Conseil général/Ville) assisté par la SEMAEB. Il a bénéficié de financements de la Ville, du Conseil Général, du Conseil régional, de l'État et du fonds européen FEDER. Rennes 2 réalise le parking et l'agrandissement de la cafétéria.

\* Cette année, deux licences professionnelles « Métiers techniques des collectivités territoriales » et « Gestion des équipements et espaces sportifs » à Rennes 2.



© Gérard Ringenoir

# Rencontre avec les chefs d'entreprises



© Gérard Ringenour

Une cinquantaine de chefs d'entreprises ont répondu à l'invitation du maire Bruno Joncour et du conseiller délégué Jean-Jacques Fuan.

## économie

Depuis la mise en place de l'intercommunalité, la compétence économique relève de la Communauté d'agglomération. La Ville reste pour autant à l'écoute des entreprises implantées dans la cité, qui constituent « un des moteurs essentiels de son dynamisme et sont porteuses de l'image du territoire ». C'est le sens de l'initiative prise par le maire Bruno Joncour et Jean-Jacques Fuan, conseiller délégué, vice-président briochin de la Cabri en charge du commerce et des grandes infrastructures. Ils ont accueilli une cinquantaine de chefs d'entreprises de plus de 10 salariés, représentant les différents secteurs d'activités, le 3 octobre dernier à l'hôtel

de ville. Une invitation appréciée des convives. Ce premier petit déjeuner sera suivi d'autres rencontres et un groupe de travail sera mis en place. « Il est important d'associer les entreprises aux mutations de la Ville, notamment dans la perspective de la ligne à grande vitesse, de l'implantation du centre d'affaires à Charmer et plus généralement du développement de Saint-Briec... Nous souhaitons aussi étudier comment aider les entreprises, à travers des actions concrètes, par exemple pour un accueil soigné des cadres venant d'autres régions et de leurs conjoints, explique Jean-Jacques Fuan. Ces rencontres seront aussi l'occasion pour les chefs d'entreprises, qui souvent ne se connaissent pas, d'échanger sous une forme conviviale. »

## mairie

**Les nouveaux arrivants accueillis par les élus.** Nouveaux horizons professionnels, retour dans sa région natale, envie de quitter les grandes métropoles pour s'installer entre mer et campagne, emménagement en ville à l'heure de la retraite... Ils sont 1000 nouveaux arrivants à s'installer chaque année à Saint-Briec. Le maire et les conseillers municipaux les ont reçus le 3 octobre en mairie, pour leur présenter la cité, son histoire, ses services, ses attraits, et leur donner l'occasion de faire le plein de renseignements pratiques, auprès d'agents qui se tiennent à leur disposition au quotidien. AVF Accueil, qui propose diverses activités permettant de lier connaissance, et la Confrérie de la Coquille Saint-Jacques, produit phare de Saint-Briec, ont participé à cette sympathique cérémonie.



© Gérard Ringenour

L'occasion de faire le plein de renseignements pratiques.

## permanences des élus

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition, sur R/V auprès de leurs secrétariats.

### ■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Briec.  
Mardi de 9h30 à 12h, sur R/V au 02 96 62 54 18.

### ■ Alain Cadec,

1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'environnement, de l'aménagement de l'espace public et du développement durable.  
Le samedi de 10h à 12h. 02 96 62 54 24.

### ■ Marie-Claire Diuron,

2<sup>e</sup> adjointe en charge du développement, de l'urbanisme, de l'habitat et de la rénovation urbaine.  
Le jeudi de 16h à 18h. 02 96 62 54 21.

### ■ Yannick Mayeux,

3<sup>e</sup> adjoint en charge de la culture et des relations européennes.  
Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

### ■ Brigitte Blévin,

4<sup>e</sup> adjointe en charge des ressources humaines, des relations publiques et de la coopération décentralisée.  
Le mardi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.

### ■ Roger Bonnin,

5<sup>e</sup> adjoint en charge de la sécurité, du patrimoine et des travaux de proximité.  
Le vendredi de 10h à 12h. 02 96 62 54 21.

### ■ Odile Rault,

6<sup>e</sup> adjointe en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur.  
Le lundi de 10h à 12h. 02 96 62 54 24.

### ■ Pierre Delourme,

7<sup>e</sup> adjoint en charge de l'action sociale, des personnes âgées, des personnes handicapées et des finances.  
Le mercredi de 14h à 16h. 02 96 62 54 24.

### ■ Joëlle Le Gagne,

8<sup>e</sup> adjointe en charge de la famille, de la petite enfance et de la solidarité.  
Le mercredi de 14h30 à 17h. 02 96 62 54 21.

### ■ Gérard Blégean,

9<sup>e</sup> adjoint en charge des sports.  
Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

### ■ Christine Adamy,

10<sup>e</sup> adjointe en charge de la santé, de l'enfance et de la jeunesse.  
Le samedi de 10h à 12h. 02 96 62 54 21.

### ■ Philippe Guéniffey

11<sup>er</sup> adjoint en charge de la démocratie locale, de la vie associative, de l'administration générale et des nouvelles technologies.  
Le vendredi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

### ■ Élisabeth Séité,

12<sup>e</sup> adjointe en charge du commerce, du tourisme et de l'animation de la ville.  
Le lundi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.